

commerciales mais limitées aux producteurs nationaux et les restrictions quant au contenu local peuvent équivaloir au « chacun pour soi » et constituer une forme de « mercantilisme technologique »⁴⁷.

L'Europe a appliqué pendant un certain nombre d'années une politique dirigiste consistant à subventionner la R-D, politique qui a restreint de la même manière l'accès aux activités de recherche ou aux résultats de programmes de R-D parrainés à l'échelle nationale. Selon un article récent paru dans *Business Europe*, « pour la détermination des priorités de la CE, M. Ruberti [nouveau commissaire à la R-D pour la CE] se penchera sur les technologies que les États-Unis et le Japon entendent subventionner »⁴⁸. Cela semble donner à penser que la Communauté veut utiliser ses subventions au titre de la R-D pour contrebalancer l'incidence des politiques de technologie appliquées ailleurs.

Selon des observations d'analystes européens, la coopération internationale en matière de R-D était étroite à la fin des années 80, mais elle a diminué depuis en raison de la récession. On se préoccupe maintenant davantage de l'adaptation industrielle à mesure que l'Europe s'adapte à un environnement commercial pan-européen. Voici les observations relevées dans un document de l'OCDE: « La conception et la mise en oeuvre de politiques relatives à l'industrie au niveau de la Communauté européenne est un phénomène relativement récent, qui résulte de la préoccupation à l'égard de la performance des industries de la CE par rapport à celle d'autres pays de l'OCDE, surtout dans les secteurs de haute technologie comme les segments de l'industrie de l'électronique et de la technologie de l'information »⁴⁹.

Il reste encore à savoir si le Japon applique un programme vraiment technoglobal. En dépit d'initiatives bien en vue qui ont récemment fait l'objet d'une campagne de publicité intensive sur la scène internationale, il n'est pas certain que tous les programmes soient aussi accessibles à la participation étrangère. Le programme d'intégration à très grande échelle (ITGE) en vigueur de 1976 à 1979 excluait la participation étrangère de toutes les activités⁵⁰. La section 4.1 du présent document présente en détail les entreprises dont nous sommes au courant,

⁴⁷ Laura D'Andrea Tyson, « Managing Trade Conflict in High Technology Industries » dans *Linking Trade and Technology Policies*, sous la direction de M.C. Harris et G.E. Moore, Washington (D.C.), National Academy Press, 1992, p. 74.

⁴⁸ The Economist Intelligence Unit, *Business Europe*, 29 mars au 4 avril 1993, p. 3.

⁴⁹ OCDE, *Politique industrielle dans les pays de l'OCDE*, revue annuelle, 1992, p. 19.

⁵⁰ Yoshio Nishi, R&D Centre, Integrated Circuits Business Division, Hewlett-Packard, « Semiconductor R&D Consortia in Japan », présenté au Sous-comité de la technologie et de la compétitivité, Comité des sciences, de l'espace et de la technologie de la Chambre des représentants des États-Unis, 23 juillet 1991.